

# POUVOIR

JE SOUSSIGNE : ..... LICENCE N° .....

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION : .....

NUMERO D'AFFILIATION : .....

DONNE POUVOIR A M. .... LICENCE N° .....

DE L'ASSOCIATION : .....

POUR ETRE REPRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REGIONALE DU LYONNAIS DE BASKETBALL LE **SAMEDI 10 JUIN 2017**.

SIGNATURE DU PRESIDENT

CACHET DE L'ASSOCIATION  
(OBLIGATOIRE)

NOMBRE DE LICENCIE(E)S AU 31 MARS 2017 : .....

NOMBRE DE VOIX A L'ASSEMBLEE GENERALE : .....

## ATTENTION

CE POUVOIR DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT REMIS COMPLETE  
LORS DE L'EMARGEMENT.  
POUR ETRE VALABLE IL DOIT ETRE SIGNE ET PORTER LE CACHET  
DE L'ASSOCIATION

POUR LES CLUBS EVOLUANT EN **CHAMPIONNAT REGIONAL OU NATIONAL (SENIORS COMME JEUNES)** VOTRE ASSOCIATION PEUT ETRE REPRESENTEE, A DEFAUT DE SON PRESIDENT, PAR UN MEMBRE MAJEUR LICENCIE AU CLUB DUMENT MANDATE PAR LE PRESIDENT, A L'AIDE DU POUVOIR CI-DESSUS.

POUR LES CLUBS EVOLUANT EN **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL EXCLUSIVEMENT (SENIORS ET JEUNES)** VOTRE ASSOCIATION PEUT ETRE REPRESENTEE, A DEFAUT DE SON PRESIDENT, PAR UN MEMBRE MAJEUR LICENCIE AU CLUB DUMENT MANDATE PAR LE PRESIDENT.

VOUS AVEZ EGALEMENT TOUTE FACILITE POUR DONNER PROCURATION SOIT AU DELEGUE D'UNE AUTRE ASSOCIATION, SOIT EN FAISANT PARVENIR CE POUVOIR A VOTRE COMITE DEPARTEMENTAL QUI SE CHARGERA LUI-MEME DE VOUS FAIRE REPRESENTER.

*TOUT CLUB ABSENT (LIGUE ou NATIONAL) OU NON REPRESENTE (DEPARTEMENT) SERA AMENDE (300€ POUR LES CLUBS REGIONAUX ET NATIONAUX, 100€ POUR LES CLUBS DEPARTEMENTAUX).*

**LA PRESENCE DES CLUBS EVOLUANT EN CHAMPIONNAT REGIONAL OU NATIONAL (SENIORS COMME JEUNES) EST OBLIGATOIRE**